rances. Mais elles ne devaient pas se réaliser entièrement : le 1er mars 1842, le malheureux Jouffroy, fut surpris par l'asphyxie en prenaet une potion, et entra dans cette autre vie dont le problème l'avait inquiété si longtemps."

Il eut le tort, ainsi que le remarque M. Auguste-Nicolas, de vouloir étudier sur un cadavre les phénomènes de la vie.

"Sa tombe, placée au faîte de ce siècle comme le tombeau d'Achile sur le cap Sigée, y restera longtemps, pour dire aux passagers qui s'aventure-ront dans les mêmes parages, que les plus vaillants succombent dans cette lutte où l'on s'attaque au ciel même, et que nul n'est fort contre Dieu." (1)

A. MICHEL.

⁽¹⁾ Baunard : Le Doute et ses victimes dans le siècle présent, page 51.